

MAIRIE DE PARNAC (Indre)

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 NOVEMBRE 2021

Le vingt-six novembre deux mil vingt-et-un, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de PARNAC s'est réuni en session ordinaire, à l'ancienne école, sous la présidence de Christine DEJOIE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 22 novembre 2021

Présents : Mme DEJOIE Christine, Mme AUCHARLES Maria, M. DEJOIE Jérôme, LEMAIGRE Nicolas CABENET Gilles, de PASTRE Jacques, Mme LIAUME Alexandra, DUFAU Marie-Thérèse, M. GAUMET Jean-Louis, LEDAIN Jean-Claude, ZURLOHE Frank, Mme CHANTELOUP Armelle.

Excusés : SOLVEL François,

Pouvoirs de : AUGENDRE Fabien à DEJOIE Jérôme

ALLILAIRE Laurent à AUCHARLES Maria

Secrétaire de séance : LIAUME Alexandra

convention avec le SDEI pour la sécurisation du réseau électrique aux Gorces

Le Conseil Municipal ayant pris connaissance de la convention, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'autoriser madame le Maire à signer cette convention avec le S.D.E.I.

recrutement de vacataires pour le recensement de la population 2022

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 12 voix pour et 2 contre, autorise Madame le Maire à recruter deux agents recenseurs du 1^{er} janvier au 19 février 2022 ;

Décision modificative n°2 :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité la présente décision modificative.

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
DEPENSES		DEPENSES	
article 6811 (042)	375 €	chapitre 16 article 1641	500 €
chapitre 011 article 60611	-375 €	chapitre 20 article 2031	2040
		chapitre 23 article 2315	-2 165 €
		total dépenses	375 €
		RECETTES	
		article 28042 (040)	375 €

Questions diverses :

- Tarification et ayant droits au repas des aînés : il est demandé à la commission festivités de faire le point à ce sujet.
- Autorisations d'absences des agents communaux et temps de travail annuel : le projet proposé sera présenté au Comité Technique du Centre de Gestion.
- Travaux de l'ancienne cantine des 5 routes : présentation et approbation des modifications apportées par la commission bâtiments concernant les premières esquisses envoyées par l'architecte.
- Projet de lotissement : le CAUE a fourni une première esquisse comportant 15 lots de 375m² à 860m².

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h15.